



HAL
open science

“ Michel Foucault numérique ”

Arianna Sforzini

► **To cite this version:**

Arianna Sforzini. “ Michel Foucault numérique ”. Implications philosophiques, 2021, “ Philosophie et numérique ”. hal-04267387

HAL Id: hal-04267387

<https://hal.u-pec.fr/hal-04267387>

Submitted on 1 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michel Foucault numérique.

Les archives à l'épreuve des nouvelles archéologies du savoir

Arianna Sforzini

LIS, Université Paris-Est Créteil

Résumé : La dimension des archives, dans leur matérialité de fonds documentaires déposés dans des institutions dédiées à la conservation de la mémoire, est aujourd'hui soumise à des injonctions inédites et à une véritable révolution de sens et d'usage, liée à l'émergence des savoirs numériques. À partir d'une expérience directe d'application des outils numériques au fonds archivistique Michel Foucault récemment acquis par la Bibliothèque nationale de France, mon article se propose de réfléchir aux nouveaux enjeux épistémiques que les technologies numériques ouvrent dans leur application à la pratique des archives. Les archives Foucault sont-elles en train de devenir une « archive », au sens foucauldien du terme ? Faut-il commencer à esquisser les traits d'une nouvelle *épistémè* numérique du savoir contemporain ?

Mots-clé : Michel Foucault, archives, archéologie, représentation, Humanités numériques.

Summary: The archives, in their materiality of documentary collections deposited in institutions dedicated to the preservation of memory, are today subject to unprecedented injunctions and to a real revolution in meaning and use, linked to the emergence of digital knowledge. Based on a direct experience of applying digital tools to the Michel Foucault archives recently acquired by the Bibliothèque nationale de France, my article aims to reflect on the new epistemic challenges that digital technologies open up in their application to archival practice. Are Foucault archives becoming an "archive" in the Foucauldian sense of the word? Should we start describing the features of a new digital *episteme* of contemporary knowledge?

Key-words: Michel Foucault, Archives, Archaeology, Representation, Digital Humanities.

Ironie de l'histoire, Michel Foucault, le grand théoricien de l'« archive », est aujourd'hui devenu le nom propre d'une série d'« archives ». Après une série d'acquisitions récentes de la part de la Bibliothèque nationale de France, en 2013 et 2015, un fonds documentaire composé de milliers de feuillets manuscrits et dactylographiés s'est constitué, relançant le travail de recherche, à la fois archivistique et philosophique, sur le « *corpus* » foucauldien. Cette même notion de corpus est en fait à

repenser lorsqu'elle vient à recouvrir non seulement des ouvrages publiés du vivant de Foucault, ou des textes exposés oralement comme des cours et des conférences, mais aussi des matériaux de travail (fiches de lecture, brouillons, journal intellectuel) dont leur auteur ne souhaitait sans doute pas qu'ils soient rendus publics, mais qu'il a quand même soigneusement conservés.

Le présent article se propose de partir d'une description de ces archives foucaaldiennes : il s'agira tout d'abord de détailler, dans leurs grandes lignes, les documents qui les composent et l'histoire de leur constitution et acquisition. Cette description n'est pas purement factuelle : elle permettra déjà de revenir sur l'histoire complexe de la réception de la pensée de Foucault après la mort de l'auteur et d'ouvrir la question plus générale du statut de ce nouvel objet à la fois philosophique et archivistique-patrimonial que sont les « archives des philosophes ».

Nous souhaitons revenir ensuite sur les projets numériques, en cours et à venir, dont le fonds Foucault fait l'objet. En tant que membre participant à divers chantiers autour des archives Foucault, je voudrais utiliser l'expérience directe d'application des outils numériques à un fonds archivistique pour réfléchir aux formes depuis lesquelles les nouveaux médias ont déjà transformé et sont en train de bouleverser le rapport aux sources d'archives, en les rendant de plus en plus fluides, détachées de leur seule dimension documentaire et en les ouvrant à de nouveaux enjeux historiques et créateurs. Il s'agira de remettre en question, à travers Foucault, les entrecroisements contemporains entre les *Digital Technologies* et le patrimoine culturel des humanités. Sous l'appellation « Humanités numériques », quel genre de défis les nouvelles technologies posent-elles au savoir – philosophique et littéraire en particulier –, et à la conservation de sa mémoire ?

Michel Foucault à la Bibliothèque nationale. Des archives d'un philosophe

Les « archives Foucault » sont un objet complexe et hétérogène¹. Cette expression recouvre tout d'abord un fonds conservé dans la Bibliothèque nationale de France, qui pourtant se compose à son tour de trois parties qui ont une histoire d'acquisition et une forme assez différente. Daniel Defert, sociologue et compagnon de vie de Michel Foucault, avait déjà cédé au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France en 1994 un ensemble de feuillets, comprenant les premières versions manuscrites de *L'Archéologie du savoir* (1969) et de *L'Histoire de la sexualité II et III*

¹ Qu'il nous soit permis de renvoyer à nos articles déjà parus sur les archives foucaaldiennes, dont nous avons repris en les enrichissant ici quelques passages : Marie-Laure Massot, Arianna Sforzini et Vincent Ventresque, « Transcribing Foucault's handwriting with Transkribus », *Journal of Data Mining and Digital Humanities*, Episciences.org, 2019, Atelier Digit_Hum. ([hal-01913435v3](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01913435v3)) (dernière consultation : 5 octobre 2019) ; Marie-Laure Massot, Arianna Sforzini et Vincent Ventresque, « Transcrire les fiches de lecture de Michel Foucault avec le logiciel Transkribus : compte rendu des tests », HAL-SHS [en ligne], 2019, [hal-01913435v3](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01913435v3) (dernière consultation : 5 octobre 2019) ; Arianna Sforzini, « Les nouvelles archives Foucault. Temporalités errantes », in, Franck Jedrzejewski et Diogo Sardinha (dir.), *La philosophie et l'archive. Un dialogue international*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 41-51.

(*L'Usage des plaisirs* et *Le Souci de soi*, publiés en 1984)². À ce premier noyau s'est ajouté l'énorme fonds, comprenant 110 boîtes, acquis toujours auprès de Daniel Defert en 2013 : près de 40000 feuillets manuscrits et dactylographiés comprenant des matériaux de travail, des notes de lecture, des conférences, des cours, des premières versions d'ouvrages, des projets de livres jamais réalisés, et même un journal intellectuel dans lequel le philosophe a noté des idées, des réflexions, des citations dans les années 1960 et 1970. Il s'agit manifestement de la partie la plus importante (en termes purement quantitatifs) du fonds Foucault, cataloguée sous la côte archivistique : NAF 28730. Elle comprend des documents dont la nature et la période de composition peuvent énormément varier : on passe des notes prises par Foucault à l'École normale de la rue d'Ulm et à la Sorbonne³ aux manuscrits des dernières leçons tenues au Collège de France⁴, en passant par de très nombreuses fiches de lecture, brouillons de textes et présentations orales, photocopies de sources, listes bibliographiques, témoignages de l'activité académique de Foucault étudiant et puis jeune professeur (comme les rapports de ses deux soutenances de thèse⁵), etc. Enfin, un troisième noyau est venu compléter en 2015 la mosaïque des archives Foucault à la Bibliothèque nationale : le neveu de Michel Foucault, Henri-Paul Fruchaud, a fait don d'un certain nombre de documents remontant aux années de jeunesse de Foucault (dont le mémoire de maîtrise de 1949 sur Hegel, des documents scolaires, des notes prises par Foucault comme élève de l'ENS et des notes de travail sur la psychologie et les tests), auxquels s'ajoute une série de lettres dont certaines font partie de la correspondance intime et dont la famille Foucault souhaite qu'elles ne soient pas consultables avant 2050. Il est donc évident que le « fonds Foucault » est surtout une dénomination qui recouvre, sous le nom de son auteur (ce qui est déjà questionnable quand il s'agit du penseur par excellence de la déconstruction du concept d'auteur⁶), des éléments très hétérogènes au regard de leur contenu, leur forme, leur date présumée de composition et leur mode d'entrée dans les collections de la BnF.

Il convient de rappeler tout de même que la Bibliothèque nationale n'est pas la seule institution en France conservant des archives Foucault. L'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine) de Caen possède depuis 1997 un fonds composé de 95 boîtes d'archives recueillant manuscrits, enregistrements et travaux foucauldien (il s'agit pour la plupart des documents que la Bibliothèque du Saulchoir avait conservés à partir de 1986, auxquels se sont ajoutés quelques dons de particuliers), ainsi que d'une imposante bibliothèque de textes sur Foucault dans toutes les langues. L'INA (Institut national audiovisuel) rassemble et préserve aussi un ensemble important d'archives foucauldien, notamment les enregistrements des émissions à la radio et à la télévision auxquelles Michel Foucault a

² Archives Foucault, Bibliothèque nationale de France, NAF 28284.

³ Voir par exemple les boîtes 43 et 44, Archives Foucault, Bibliothèque nationale de France, NAF 28730.

⁴ Boîte XIII, Archives Foucault, Bibliothèque nationale de France, NAF 28730.

⁵ Boîte 41, Archives Foucault, Bibliothèque nationale de France, NAF 28730.

⁶ Voir le célèbre article de Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur » (1969), in, Frédéric Gros (dir.), *Œuvres de Michel Foucault*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 2015, t. II, p. 1258-1280.

participé, dès 1961 à 1983⁷. Les émissions radiophoniques repérées jusqu'à aujourd'hui dans les archives INA sont au nombre de cinquante-cinq, auxquelles s'ajoutent sept émissions télévisées. De plus, il ne faut pas oublier que Foucault a pris part à de nombreuses émissions à l'étranger : l'IMEC conserve en particulier les enregistrements de plusieurs entretiens de Michel Foucault à Radio Canada, et des interviews aux télévisions hollandaise, anglaise et suisse sont disponibles en ligne.

En raison du travail empirique effectué sur cette partie du fonds, je concentrerai mes analyses sur les archives Foucault de la BnF, et notamment les boîtes reçues en 2013. La nature complexe de ces archives, que je viens de détailler, a amené la BnF, avec l'accord et le soutien scientifique de Daniel Defert, des ayants-droit et de l'Association pour le Centre Michel Foucault, à lancer une première exploration systématique du fonds. Chercheuse invitée depuis janvier 2016, bénéficiant d'une bourse de recherche, j'ai été chargée de ce travail, dans le but de rédiger un nouvel inventaire, plus détaillé que celui fourni au moment de l'acquisition par la BnF et composé en partie par Daniel Defert lui-même. Ce nouvel inventaire devra être mis à la disposition des chercheurs dans le catalogue en ligne des manuscrits de la BnF⁸.

Mon travail a d'abord consisté à déterminer le type d'informations à signaler, l'ordre, les champs de description et les principes d'uniformisation à retenir pour la constitution de ce nouvel inventaire. Mais il a été aussi question dans un second temps, à partir de ce travail de description, d'interroger la possibilité de nouveaux regroupements des textes. La distribution des documents dans les boîtes a été faite à l'origine par Daniel Defert lui-même, qui a conservé l'ordre dans lequel ces textes se trouvaient dans le bureau de Foucault au moment de sa mort en 1984. Même si Daniel Defert lui-même évoque des rapprochements hasardeux et des erreurs de classification possibles, et même lorsque des parties différentes d'un même texte se retrouvent dans des boîtes distinctes, la décision a été prise de conserver l'ordre actuel des documents, Foucault ayant l'habitude de réaliser différents montages successifs de ses textes pour prononcer de nouvelles communications. L'ordre « discontinu » dans lequel se trouvent plusieurs documents est souvent lui-même significatif et mérite d'être conservé.

L'archive philosophique est un objet relativement récent ; ce n'est pas depuis longtemps que les philosophes (ou leurs héritiers) pensent à laisser leurs archives à des institutions dédiées à la mémoire intellectuelle. La BnF a d'autres archives de philosophes (par exemple, Maurice Merleau-Ponty, Jean-Paul Sartre, Guy Debord ou Claude Lévi-Strauss) – le classement comme trésor national des archives de Guy Debord ayant constitué un précédent dans le processus de reconnaissance du caractère hautement patrimonial d'archives même très contemporaines. Or dans le cas de Foucault

⁷ Un projet de publication le plus possible exhaustif de ces émissions est actuellement en discussion, en partenariat avec l'INA.

⁸ <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr> (dernière consultation : 5 octobre 2019).

(lui-même classé « trésor national » en 2012), le philosophe n'a pas préparé le travail d'inventaire et de classement et il n'y a eu aucune réflexion préalable sur sa propre mémoire à venir. La BnF a reçu un fonds qui est l'instantané d'une pensée en mouvement, capté au moment de la mort de son « auteur ». Plusieurs questions surgissent évidemment quant au travail d'organisation et d'inventaire nécessaire à la mise à disposition de ces documents, d'autant plus qu'on connaît la réticence de Foucault quant à sa mémoire posthume (« Pas de publication posthume⁹ » a été l'une des rares dispositions testamentaires laissées par le philosophe). Il faut éviter un double écueil qui est sans doute à la fois méthodologique et éthique, si on se met dans la position de vouloir garder la posture critique qui fut celle de Foucault lui-même tout au long de sa vie. D'un côté, il est clair que si on intervient sur la disposition des feuillets et des boîtes, en essayant de reconstruire des textes morcelés ou de rassembler des fiches selon l'auteur lu ou le thème travaillé, on prend le risque de créer un ordre tout à fait fictif, qui serait comme la trace d'un état « premier » des archives qui n'a jamais existé et figerait dans une immobilité artificielle ce qui n'a jamais été pour Foucault qu'autant d'instruments mobiles de travail. D'un autre côté, il ne faut pas tomber dans le risque inverse de « sanctuariser » l'état présent des archives, comme s'il s'agissait là de l'ultime vestige laissé par le philosophe qu'il faudrait conserver soigneusement sans la moindre modification, comme si le moindre détail d'une disposition contingente avait une signification décelable. Ni philologie de l'origine ni herméneutique indéfinie du sens : il faut laisser au hasard sa place et aux rencontres inattendues leur possibilité. Le choix de conserver l'ordre actuel des documents a paru le plus respectueux de la posture de Foucault, en permettant de parcourir ses archives comme la vue en coupe d'un travail en cours. Si l'état du fonds est celui d'un mélange parfois inextricable de styles, formes, expériences de pensée, temporalités, plutôt que d'y mettre de l'« ordre », il s'agirait de retrouver les traces du « désordre créatif » que les dispositions des textes dans ces archives dessinent – en prenant comme hypothèse de départ l'idée que ce « désordre créatif » serait non seulement une partie intégrante, mais un des lieux, des moments les plus significatifs du style de pensée foucauldien, si attentif aux matérialités embrouillées, aux stratégies multiples, aux temporalités hétérogènes qui se superposent sans se réduire l'une à l'autre.

L'histoire même de la réception de la pensée de Foucault a d'ailleurs procédé par temporalités discontinues, par vagues successives mais non-superposables. Il a existé un « premier Foucault », celui de son vivant, connu surtout pour ses livres publiés – le grand philosophe de la folie, des *épistémès*, du pouvoir et de la sexualité. Après une décennie, suivant sa mort, de silence de la part du monde académique et des institutions culturelles, la publication en 1994 des *Dits et écrits* et l'entreprise, qui a duré presque vingt ans, de la publication des cours au Collège de France (1997-

⁹ Voir la « Chronologie » de la vie de Foucault par Daniel Defert, in, Frédéric Gros (dir.), *Œuvres de Michel Foucault*, « La Pléiade », *op. cit.*, t. I, p. XXXIX.

2015) ont révélé un autre Foucault, ressaisi dans la subtilité de la préparation de sa pensée avec les leçons publiques ou conférences, et dans l'actualité brûlante de ses diagnostics dans les articles, les pamphlets et les essais courts. C'est ce « deuxième Foucault », celui de la gouvernementalité et de la *parrêsia*, qui est devenu une référence incontournable en sciences humaines et sociales, bien au-delà de la France, depuis l'Amérique latine jusqu'au Japon. L'exploration des archives constitue la troisième étape dans la construction de la figure de Foucault comme philosophe majeur de notre temps. Il ne s'agit pas tant cette fois de la publication d'inédits, bien que plusieurs projets éditoriaux naissant directement de la plongée dans les archives soient en cours¹⁰. Il faut plus largement se demander de quelle manière ces archives peuvent inquiéter et transformer l'image qu'on a aujourd'hui de Foucault. Il me semble que la nouveauté des archives n'est pas à rechercher du côté des concepts ; on ne découvrira sans doute pas un « nouveau Foucault », comme cela fut le cas pour le Foucault de l'esthétique de l'existence et des arts de gouverner. Mais on pourra effectuer un travail fin sur la manière même dont Foucault construisait ses objets conceptuels : on pourra revenir sur ses méthodes mises à l'épreuve de la construction progressive de sa philosophie et se faire une idée beaucoup plus riche des chemins qu'il a empruntés.

Des archives devenant « une archive » ? Sur l'« épistémè » numérique

Les notes de lecture représentent une partie importante des archives Foucault conservées à la BnF. À partir de l'inventaire rédigé par Daniel Defert, on peut estimer leur volume à environ 20300 fiches de lecture manuscrites, recto seul ou recto/verso. Toujours d'après l'inventaire de Daniel Defert, 41 boîtes sur 117 sont consacrées intégralement à des notes de lecture. Ces notes posent des problèmes de description et de catalogage spécifiques. En fait, il ne s'agit jamais de « simples » recueils de références et de citations. Foucault travaille les sources d'archive de manière immédiatement critique et philosophique : il les organise par thèmes et notions-clés et mêle dans la construction d'un même concept plusieurs sources, primaires et secondaires (à savoir : textes d'auteurs – anciens, classiques ou modernes – et ouvrages de commentaires et de réflexion savants). Il est impossible, sans transcrire intégralement chaque note de lecture, de restituer l'ordre précis dans lequel Foucault utilise ses

¹⁰ L'importance du travail d'archive dans la publication des inédits foucauldien avait déjà été visible avec la sortie des derniers (en ordre de publication) cours au Collège de France, qui font un usage important des matériaux manuscrits laissés par Foucault dans ses archives personnelles, et ensuite avec la publication de l'inédit majeur *Les aveux de la chair* (Frédéric Gros (éd.), Paris, Gallimard, 2018). Les archives ont donné en fait la possibilité de corriger le tapuscrit réalisé par Gallimard en 1982 par la consultation du manuscrit du texte (boîtes 84-86, Archives Foucault, BnF, NAF 28730). On peut citer aussi le projet de republier tous les cours, en ordre chronologique cette fois, en édition poche, pour le Seuil, en révisant la première édition en s'aidant notamment des manuscrits des cours conservés à la BnF. Les autres projets d'éditions à partir des archives Foucault de la BnF concernent les cours antérieurs au Collège de France (à paraître au Seuil) ; des séries de conférences ou séminaires donnés par Foucault tout au long de sa carrière (à paraître chez Vrin, « Philosophie du présent » ; notamment les textes politiques, les cours américains). On peut évoquer enfin toujours plus de textes publiés sur l'initiative de chercheurs explorant et exploitant le fonds.

sources par rapport à un thème de recherche spécifique. Étant donné que ces notes de lecture ne peuvent faire l'objet d'une publication séparée (ce qui serait insensé vu la nature de l'objet textuel), la solution la plus efficace pour rendre disponibles aux chercheurs la richesse et le développement précis des notes de travail de Foucault serait leur numérisation, accompagnée éventuellement de renvois intertextuels aux sources citées et d'une transcription du texte.

La BnF travaille actuellement à un tel projet de numérisation et d'indexation des fiches de lecture, porté par l'École normale supérieure de Paris et de Lyon et le CNRS dans le cadre d'un projet ANR 2017-2020 (« Foucault Fiches de lecture / *Foucault's Reading Notes*¹¹ »). Ce projet se présente comme la poursuite plus ambitieuse d'un premier travail sur la bibliothèque foucauldienne au sein d'un premier projet ANR (2007-2012), mené par Philippe Artières et son équipe en collaboration avec l'École normale supérieure de Lyon¹². L'idée est de reprendre ce travail en l'élargissant à d'autres boîtes (en particulier les notes de lecture autour de la pénalité et de la prison et autour des différentes élaborations successives du projet de *l'Histoire de la sexualité* entre 1975 et 1984). Ces fiches de lecture, dont le volume estimé s'élève à 11000 feuillets, sont numérisées par la BnF et chargées sur une plateforme élaborée par Vincent Ventresque au laboratoire Triangle (UMR 5206), permettant un travail collaboratif sur ces documents (les images sont déjà en ligne pour les membres du projet). Sans oblitérer les difficultés soit techniques, soit liées aux droits d'utilisation de ces matériaux, il serait souhaitable à long terme que les chercheurs aient la possibilité non seulement d'accéder aux fiches numérisées, mais de contribuer à leur exploitation scientifique, en les annotant, les transcrivant et en les enrichissant de renvois aux sources utilisées, ou de tout autre commentaire utile.

Dans l'élaboration de ce projet, sa conception aussi bien que sa mise en pratique, il a été clair depuis le début qu'un jeu de miroir à la fois fécond et trouble se mettait en place entre les archives foucauliennes et les théories sur l'archive et ses pratiques par Foucault lui-même. Foucault demeure sans conteste le grand théoricien de « l'archive » au XX^e siècle, si on garde bien à l'esprit que cette notion d'archive est à distinguer soigneusement de la réalité historique des archives comme lieu de stockage, préservation et classification des documents considérés comme essentiels à la mémoire culturelle de notre société. Si l'histoire des archives – Foucault lui-même l'a montré – est liée de manière indissoluble à celle des bureaucraties et des institutions policières modernes, en devenant une pièce fondamentale des dispositifs et des technologies de gouvernement étatiques, l'« archive¹³ » pointe plus en général vers la matérialité historique du discours à une époque donnée. L'archive, pour le dire avec Foucault, est « la masse des choses dites dans une culture, conservées, valorisées,

¹¹ Voir le blog du projet : <https://ffl.hypotheses.org> (dernière consultation : 5 octobre 2019).

¹² Un travail de numérisation des fiches de lecture du dossier préparatoire des *Mots et les choses* a été réalisé et mis en ligne, <http://lbf-chess.ens-lyon.fr/> (dernière consultation : 5 octobre 2019).

¹³ Voir en particulier Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France. 1977-1978*, Michel Senellart (éd.), Paris, Seuil/Gallimard, 2004.

réutilisées, répétées et transformées. Bref, toute cette masse verbale qui a été fabriquée par les hommes, investie dans leurs techniques et leurs institutions, et qui est tissée avec leur existence et leur histoire¹⁴ ». L'archive, c'est donc l'ensemble des traces verbales conservées dans une période historique déterminée, au travers desquelles l'archéologue – le nouveau philosophe dont Foucault trace le chemin – détermine ce « savoir commun » qui a rendu possibles « les pratiques, les institutions et les théories » : le « savoir constituant et historique »¹⁵.

Or la tentation est grande d'appliquer la méthode foucauldienne à ses propres archives et d'en faire « une archive », de chercher à en reconstruire une *archéologie*¹⁶, questionnant les mouvements de formation et transformation de la philosophie de Foucault comme discours historique, « l'histoire de ce qui rend nécessaire une certaine forme de pensée¹⁷ ». Dans cette direction l'instrument numérique nourrit le rêve de pouvoir rendre disponible, au plus grand nombre de chercheurs et sous une forme immédiatement manipulable et questionnable, une masse imposante de données. Avec un total de près de 40000 feuillets, il est « manuellement » difficile sinon impossible d'entreprendre des recherches croisées de mots et concepts-clé ; les techniques de lexicométrie et d'indexation peuvent se révéler extrêmement fructueuses appliquées aux archives foucauliennes une fois numérisées. Et d'ailleurs, le projet « Foucault Fiches de lecture¹⁸ » s'est directement inspiré de la théorie foucauldienne de la matérialité du discours et de l'archive pour développer une plateforme numérique d'un nouveau type, qui rejoint la philosophie de Foucault sur au moins deux exigences fondamentales (lesquelles sont aussi au cœur des usages des technologies numériques en sciences humaines et sociales¹⁹) : ouverture et dimension plurielle et collaborative. La plateforme permet en effet de traverser les fiches

¹⁴ Michel Foucault, « La naissance d'un monde », in Daniel Defert, François Ewald et Jacques Lagrange (dir.), *Dits et écrits I. 1954-1975*, Paris, Gallimard, « Quarto », 2001, texte n° 68, p. 814-815.

¹⁵ Michel Foucault, « Michel Foucault, *Les mots et les choses* », in, Daniel Defert, François Ewald et Jacques Lagrange (dir.), *Dits et écrits I, op. cit.*, texte no 34, p. 526-527.

¹⁶ Dans un entretien de 1969, Foucault expliquera : « Ce mot "archéologie" me gêne un peu, parce qu'il recouvre deux thèmes qui ne sont pas exactement les miens. D'abord, le thème du commencement (*archè* en grec signifie commencement). Or je n'essaie pas d'étudier le commencement au sens de l'origine première, du fondement à partir de quoi tout le reste serait possible. [...] Ce sont toujours des commencements relatifs que je recherche, plus des instaurations ou des transformations que des fondements, des fondations. Et puis me gêne également l'idée de fouilles. Ce que je cherche, ce ne sont pas des relations qui seraient secrètes, cachées, plus silencieuses ou plus profondes que la conscience des hommes. J'essaie au contraire de définir des relations qui sont à la surface même des discours ; je tente de rendre visible ce qui n'est invisible que d'être trop à la surface des choses » ; Michel Foucault, « Michel Foucault explique son dernier livre », in, Daniel Defert, François Ewald et Jacques Lagrange (dir.), *Dits et écrits I, op. cit.*, texte no 66, p. 800.

¹⁷ Michel Foucault, « Les monstruosité de la critique », in *Dits et écrits I, op. cit.*, texte no 97, p. 1089.

¹⁸ Le projet FFL fédère différents groupes de recherche en laboratoires en humanités numériques, par exemple, ArchiNum et Corpus à la BnF, Triangle à Lyon, CAPHÉS et ITEM à Paris. L'hypothèse en question a été formulée par Vincent Ventresque, ingénieur de recherche au laboratoire Triangle (UMR 5206, ENS Lyon / CNRS).

¹⁹ Comme le soutient Pierre Mounier, par rapport aux analyses de Willard McCarthy sur les humanités numériques : « L'ordinateur tel qu'il est 'inventé' et conçu par Turing dans son article célèbre de 1936 'On Computable Numbers, with an Application to the Entscheidungsproblem' est avant tout un 'produit dérivé' des théorèmes d'incomplétude de Kurt Gödel. L'indécidabilité algorithmique que met en évidence la 'machine de Turing' et qui prouve le premier théorème d'incomplétude de Gödel est aussi ce qui assure à l'ordinateur son caractère ouvert et donne un caractère très particulier à la programmation informatique comme méthode mathématique » ; Pierre Mounier, *Les humanités numériques*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2018, p. 136.

de Foucault comme un réseau ouvert, en leur conservant cet aspect fondamental d'un point de vue foucauldien qu'est la « dispersivité », à savoir la capacité d'une fiche à se retrouver toujours ailleurs qu'on l'imaginait et de tisser des réseaux inattendus et perpétuellement relancés de renvois et de références. La dimension numérique permet de circuler dans les contenus, de les enrichir par des annotations et des ressources distantes, mais aussi de les mettre en relation et de questionner leurs rapports. Plutôt que de donner accès aux archives selon un modèle unique et préétabli, déterminant *a priori* la pertinence des informations, l'ambition du projet est de proposer à chacun de constituer et d'organiser ses propres indicateurs et son propre parcours de lecture. L'enjeu sera alors de recueillir et de faire jouer ensemble toutes les différentes contributions, ce qui pose des défis à la fois théoriques et techniques : il faudra intégrer les différents modes d'analyse des fiches et les fonctionnalités correspondantes dans une mutualisation et une articulation qui puisse faire sens pour les chercheurs sur et avec Foucault.

Or il est clair que cette nouvelle manière, numérique, de travailler avec les textes et les concepts foucauldien non seulement offre des opportunités inédites mais pose une série de questions et de problèmes nouveaux. Je voudrais en évoquer ici deux, l'un interne, pour ainsi dire, à la pensée de Foucault et l'autre concernant plus généralement ce nouveau domaine de recherche qu'on indique sous l'expression « humanités numériques ». Il convient premièrement d'être attentif au risque méthodologique qui consiste à appliquer trop rapidement et naïvement les méthodes de Foucault à ses propres manuscrits. Les archives Foucault ne sont pas « une archive », si ce n'est au sens restreint du terme qui indiquerait l'ensemble des discours produits par Foucault au cours d'un nombre d'années déterminé ; elles ne sont pas représentatives de son époque dans sa globalité et ne constituent pas un ensemble discursif défini, en raison de leur extrême hétérogénéité. Les manuscrits et les fiches de lecture de Foucault restent et doivent rester des instruments de travail, qui peuvent nous éclairer sur la construction de la pensée foucauldienne ; il est sans doute risqué d'en faire un objet conceptuel à part entière, comme s'il y avait une systématisme à retrouver dans la masse des feuillets épars. Les instruments numériques et les résultats de leur application, avec leur propension naturelle à la globalité, sont pour cette raison à réinterroger continuellement avec beaucoup d'attention critique de la part des chercheurs, notamment en philosophie et en sciences humaines.

Plus généralement, il faut déjouer toute tendance « représentative » dans l'usage des technologies numériques appliquées aux archives foucauliennes. Les fiches de lecture numérisées ne sont pas une représentation – visuelle aussi bien que théorique – de la pensée de son auteur. Foucault lui-même nous a fourni, notamment dans *Les mots et les choses*, les instruments conceptuels pour cette opération critique à travers la déconstruction de la notion de représentation. Il est donc peut-être important de reprendre l'archéologie de la notion de représentation que Foucault reconstruit dans son

texte de 1966, et qui nous transporte de plain-pied dans l'espace du XVII^e siècle²⁰. La représentation est donnée à penser comme *épistémè* de l'âge classique : l'ensemble des conditions de formation et de circulation des discours vrais à cette époque. Elle indique une continuité sans rupture entre les signes et les idées de choses qu'ils signifient, entre le langage, la pensée et l'essence du monde. Dans la représentation, tout être advient à sa vérité sous la forme d'un signe qui est à la fois représentant et représenté – la représentation ayant la caractéristique essentielle de représenter son propre pouvoir représentatif dans la représentation elle-même, à la fois d'indiquer et d'apparaître, faisant de tout signe un signifiant immédiatement ordonné et transparent à ce qu'il représente²¹. La représentation ne découvre pas le sens caché de l'être : elle est elle-même, dans sa nervure, le dévoilement du sens du monde. C'est la concordance parfaite entre le langage et l'essence du monde dans un espace continu, défini à travers les notions d'ordre et de mesure : toute chose advient à la pensée en tant qu'élément d'une série ordonnée et mesurable.

Représenter ne veut pas dire ici traduire, donner une version visible, fabriquer un double matériel qui puisse, sur le versant externe du corps, reproduire la pensée en son exactitude. Représenter est à entendre au sens strict : le langage représente la pensée, comme la pensée se représente elle-même²².

Le monde s'avère ainsi pour la pensée et le langage une possibilité « neutre et indifférente²³ », ouverte à l'analyse : l'objet d'une réflexion classificatrice et calculante, d'une *mathesis*. La représentation convoque l'opération cartésienne, qui fonde un nouveau savoir à travers une nouvelle méthode (l'analyse des *Regulae*²⁴ selon l'ordre et la mesure, la clarté et la distinction), mais aussi à travers une exclusion de tout ce qui est hors-mesure, non-classifiable, incalculable – le rejet, au sein des *Méditations*, de la folie²⁵.

Dans *Les mots et les choses*, Foucault indique comme emblème de la représentation le dessin, la carte ou le tableau : « En effet le tableau n'a pour contenu que ce qu'il représente, et pourtant ce contenu n'apparaît que représenté par une représentation²⁶. » Or l'ordinateur et ses puissants instruments ne constituent-ils pas une nouvelle tentation « représentative », calculante, totalisante pour la pensée ? Comme l'affirme une théoricienne des humanités numériques, Johanna Drucker :

²⁰ Je reprends ici des analyses sur la question de la représentation déjà contenues (mais en rapport à la question du théâtre) dans mon ouvrage *Les scènes de la vérité. Michel Foucault et le théâtre*, Lormont, Le bord de l'eau, 2017, p. 44-45.

²¹ Voir Philippe Sabot, *Le même et l'ordre : Michel Foucault et le savoir à l'âge classique*, Lyon, ENS Editions, 2015.

²² Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 92.

²³ *Ibid.*, p. 93.

²⁴ René Descartes, *Règles pour la direction de l'esprit* [vers 1628] ; trad. J. Brunschwig, Paris, Librairie générale française, 2002.

²⁵ « Mais quoi ? Ce sont des fous ; et je ne serais pas moins extravagant, si je me réglais sur leurs exemples » ; René Descartes, *Méditations métaphysiques* [1641], Paris, Flammarion, 2011, p. 59.

²⁶ Michel Foucault, *Les mots et les choses*, *op. cit.*, p. 79.

En dépit de décennies de travail qui ont permis de soumettre les prétentions de la vérité à l'analyse critique, la mathesis connut une puissante résurgence de sa domination culturelle grâce aux technologies numériques. Le caractère statistique des données a affirmé de nouveau la validité des approches quantitatives²⁷.

Dans l'application des instruments numériques aux corpus des philosophes, n'y a-t-il pas aussi le rêve de pouvoir traduire *immédiatement* le discours manuscrit dans l'image digitale, et cette image dans une forme de pensée disant la réalité, une certaine réalité des choses et des archives ? Les chercheurs en sciences humaines qui utilisent les techniques numériques, sont-ils conscients de la nature de *medium*, justement, de l'ordinateur et de ses applications, qui ne reflète pas simplement des données mais les crée et les façonne ?

*

Le « cas Foucault » est particulièrement intéressant pour aborder toutes ces questions relatives à la numérisation des archives et aux archéologies du numérique, précisément en raison de sa double nature, à la fois objet d'étude et réservoir de concepts et de méthodes. La pensée foucauldienne elle-même contient les outils théoriques pour problématiser les implications épistémiques aussi bien que politiques des instruments numériques appliqués aux archives de notre culture et de notre mémoire.

Or il est en réalité difficile pour la philosophie de maintenir sa position critique, dans un monde où le numérique n'est plus simplement un ensemble d'appareils qu'on pourrait choisir d'appliquer mais une réalité diffuse, pénétrant toutes les dimensions du savoir et plus généralement les existences individuelles et collectives. Ni les chercheurs en sciences humaines et sociales ni les institutions académiques et culturelles ne peuvent aujourd'hui envisager de travailler sans les ordinateurs et les instruments numériques. Et si cela représente une chance inouïe dans l'histoire de notre savoir (jamais on n'a eu accès si facilement à un si grand nombre de documents et ouvrages, toutes langues confondues), cette montée en puissance du numérique ne va évidemment pas sans ombres et aspects problématiques. Il suffit de rappeler que la plupart des financements publics et privés dans le domaine des « Humanités » se concentrent sur des projets concernant la constitution et l'exploitation numérique de bases de données documentaires²⁸. De nouvelles archives numériques sont alors en train de naître, aux multiples dimensions et valeurs non seulement épistémiques mais encore économiques, sociales et politiques ; des *corpus* inédits se forment, précisément dans le but de devenir l'objet de pratiques digitales de travail : numérisation et mise à disposition en ligne, description,

²⁷ Johanna Drucker, *SpecLab. Digital Aesthetics and Projects in Speculative Computing*, Chicago, University of Chicago Press, 2009, p. 95. Cité in Pierre Mounier, *Les humanités numériques*, op. cit., p. 235.

²⁸ Cf. par exemple le rapport annuel 2018 de l'Agence nationale de la Recherche : <https://anr.fr/fileadmin/documents/2019/ANR-rapport-activite-2018.pdf> (dernière consultation : 11 octobre 2019).

analyse. Le philosophe se doit de devenir un peu ingénieur, ou mieux de faire appel aux ingénieurs et à leurs ressources pour pouvoir construire ces nouveaux objets de recherche complexes, dont dépendent souvent ses subventions et l'avenir de son travail.

Doit-on lire, dans cette transformation de la pratique philosophique, une subordination de la pensée à la technique, dans son visage le plus anonyme et envahissant ? Ou alors faire du philosophe une « chouette de Minerve » désenchantée, qui non seulement a un temps de retard sur la réalité mais est réduit au statut de chantre nostalgique d'un autre temps révolu, où l'homme et non pas la machine était au centre de la réflexion ? Foucault nous aide encore une fois à ne pas tomber dans les excès opposés de l'enthousiasme envers un progrès technique illimité et de la dénonciation pessimiste de la fin de la civilisation humaniste. L'homme lui-même, Foucault nous l'a magistralement montré dans ses travaux, n'est qu'une figure historique qui est sans doute déjà en train de disparaître, « comme à la limite de la mer un visage de sable²⁹ ». Lorsqu'on parle d'« humanités numériques », à la fois l'homme, les humanismes et le numérique doivent devenir les cibles d'un questionnement critique qui prenne en compte la pluralité foisonnante de ce présent dont Foucault nous a appris à être les diagnosticiens. Si la course à la numérisation a peut-être figé ou déprimé certains axes de la recherche philosophique (et on peut et on doit lutter contre ces dérives), elle devient aussi une occasion inédite pour un travail de pensée ouvert, collaboratif, multiple, problématisant un nouveau rapport entre les discours, les images et la réalité. Une nouvelle *épistémè* numérique vient sans doute d'émerger : les technologies numériques forment un « régime de vérité³⁰ » spécifique dont il est primordial pour l'avenir de la philosophie elle-même de questionner les objets, les sujets, les contraintes discursives et les enjeux de pouvoir.

²⁹ Michel Foucault, *Les mots et les choses*, *op. cit.*, p. 398.

³⁰ « Et par régime de vérité je voudrais entendre ce qui contraint les individus à un certain nombre d'actes de vérité [...] En gros, si vous voulez, un régime de vérité, c'est ce qui détermine les obligations des individus quant aux procédures de manifestation du vrai. » ; Michel Foucault, *Du gouvernement des vivants. Cours au Collège de France. 1979-1980*, Michel Senellart (éd.), Paris, Seuil/Gallimard, 2012, p. 91.